

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARETTEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.592.738, un actif net de D : 4.570.938 et un bénéfice de la période de D : 38.977.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 27 Janvier 2014

Le commissaire aux comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>3 541 589</u>	<u>3 606 865</u>
Actions et droits rattachés		47	55
Obligations et valeurs assimilées		3 482 851	3 528 717
Tires des Organismes de Placement Collectif		58 691	78 093
Placements monétaires et disponibilités		<u>1 051 149</u>	<u>1 225 289</u>
Placements monétaires	6	1 045 338	1 218 055
Disponibilités		5 811	7 234
Créances d'exploitation		<u>-</u>	<u>31 393</u>
TOTAL ACTIF		<u>4 592 738</u>	<u>4 863 547</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	10 870	8 373
Autres créditeurs divers	9	10 930	2 298
TOTAL PASSIF		<u>21 800</u>	<u>10 671</u>
ACTIF NET			
Capital	12	4 427 012	4 702 843
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		143 926	150 033
ACTIF NET		<u>4 570 938</u>	<u>4 852 876</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>4 592 738</u>	<u>4 863 547</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/01 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Année 2012
Revenus du portefeuille-titres	5	47 933	192 352	34 722	135 300
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	2	-	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		47 205	-	33 844	131 738
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		728	3 150	878	3 560
Revenus des placements monétaires	7	7 290	29 965	7 268	21 991
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		55 223	222 317	41 990	157 291
Charges de gestion des placements	10	(12 788)	(51 254)	(9 851)	(36 909)
REVENU NET DES PLACEMENTS		42 435	171 063	32 139	120 382
Autres produits		98	138	3	125
Autres charges	11	(1 698)	(7 542)	(1 244)	(4 898)
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 835	163 659	30 898	115 609
Régularisation du résultat d'exploitation		(22 794)	(19 733)	35 561	34 424
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		18 041	143 926	66 459	150 033
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		22 794	19 733	(35 561)	(34 424)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		4 850	(497)	531	(3 470)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(6 708)	7 104	(1 472)	1
RESULTAT DE LA PERIODE		38 977	170 266	29 957	112 140

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/01 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Année 2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	38 977	170 266	29 957	112 140
Résultat d'exploitation	40 835	163 659	30 898	115 609
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 850	(497)	531	(3 470)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(6 708)	7 104	(1 472)	1
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(794 447)	(452 204)	1 219 972	1 087 925
Souscriptions				
- Capital	948 466	4 851 819	2 741 830	5 641 782
- Régularisation des sommes non distribuables	31 685	89 690	91 300	189 037
- Régularisation des sommes distribuables	28 369	185 528	81 685	189 656
Rachats				
- Capital	(1 695 198)	(5 270 127)	(1 595 723)	(4 622 737)
- Régularisation des sommes non distribuables	(56 606)	(103 853)	(52 996)	(154 581)
- Régularisation des sommes distribuables	(51 163)	(205 261)	(46 124)	(155 232)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(755 470)	(281 938)	1 249 929	1 200 065
ACTIF NET				
En début de période	5 326 408	4 852 876	3 602 947	3 652 811
En fin de période	4 570 938	4 570 938	4 852 876	4 852 876
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	108 814	101 711	76 103	78 942
En fin de période	92 664	92 664	101 711	101 711
VALEUR LIQUIDATIVE	49,328	49,328	47,712	47,712
TAUX DE RENDEMENT	0,77%	3,39%	0,78%	3,11%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013, à D : 3.541.589 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		36	47	0,00%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		36	47	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	36	47	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		3 395 653	3 482 851	76,20%
Obligations des sociétés		964 000	992 042	21,70%
AMEN BANK 2006	1 000	40 000	41 649	0,91%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	90 000	91 307	2,00%
ATL 2010/2 TV	1 000	80 000	80 020	1,75%
BTE 2010 B	600	51 000	51 693	1,13%
CIL 2010/2	700	28 000	28 195	0,62%
CIL 2011/1 TF	1 000	60 000	62 315	1,36%
TL 2011/1 F	1 000	60 000	61 550	1,35%
TL 2011/3 F	1 000	80 000	83 417	1,82%
TL 2012-2 B	500	50 000	52 462	1,15%
TL 2012/1 B TF	800	80 000	82 378	1,80%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	100 000	101 430	2,22%
UIB 2011/1 TR B	500	45 000	45 795	1,00%
UIB 2012/1 A	2 000	200 000	209 831	4,59%

Bons du Trésor Assimilables		2 431 653	2 490 809	54,49%
BTA 12/02/2020 5.50%	100	96 350	99 071	2,17%
BTA MARS 2019 5.50%	200	198 400	205 536	4,50%
BTA MARS 2019 5.50%	25	24 800	25 692	0,56%
BTA 12/10/2018 5.50%	200	196 280	198 317	4,34%
BTA MARS 2016 5.25%	700	700 350	725 606	15,87%
BTA 07 2014 8.250%	169	172 175	174 571	3,82%
BTA 07 2014 8.250%	200	203 757	206 593	4,52%
BTA 07 2014 8.250%	74	75 390	76 439	1,67%
BTA 02-2015-7%	256	264 806	273 381	5,98%
BTA 05 2022 6.9%	25	24 400	25 296	0,55%
BTA 05 2022 6.9%	25	24 400	25 296	0,55%
BTA 04 2014 7.50%	166	173 796	173 469	3,80%
BTA 04 2014 7.50%	20	20 939	21 058	0,46%
BTA 11/08/2022 5.60%	38	36 271	36 934	0,81%
BTA 11/08/2022 5.60%	30	28 635	29 158	0,64%
BTA 11/08/2022 5.60%	100	95 451	97 194	2,13%
BTA 11/08/2022 5.60%	100	95 451	97 194	2,13%
Titres des Organismes de Placement Collectif		58 330	58 691	1,28%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	58 330	58 691	1,28%
Total		3 454 019	3 541 589	77,48%
Pourcentage par rapport au total des actifs				77,11%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 47.933, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013, contre D : 34.722 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	12 249	10 094
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	34 956	23 750
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	728	878
TOTAL	47 933	34 722

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 1.045.338 contre D : 1.218.055 au 31.12.2012, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Billets de trésorerie	250 000	247 131	247 561	5,42%
Tunisie factoring au 10/03/2014	250 000	247 131	247 561	5,42%
Dépôt à vue		794 194	797 777	17,45%
Amen bank pasteur		794 194	797 777	17,45%
Total général		1 041 325	1 045 338	22,87%
Pourcentage par rapport au total des actifs				22,76%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 7.290 contre D : 7.268 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2012 et représente le montant des intérêts au titre du quatrième trimestre 2013 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie, il se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Intérêts des dépôts à vue	3 584	2 662
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	3 706	1 501
Intérêts des BTC	-	3 105
TOTAL	7 290	7 268

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2013 à D : 10.870 contre D : 8.373 au 31.12.2012 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2013 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Montant HT	10 837	8 348
TVA	1 951	1 503
Total TTC	<u>12 788</u>	<u>9 851</u>
Retenue à la source	1 918	1 478
Net à payer	<u>10 870</u>	<u>8 373</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013 à D : 10.930 contre D : 2.298 au 31.12.2012, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance CMF	387	392
Retenues à la source à payer	1 918	1 478
TCL	43	42
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	8 582	-
Intérêts intercalaires sur obligations Tunisie		
Leasing	-	386
Total	<u>10 930</u>	<u>2 298</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 à D : 12.788 contre D : 9.851 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2013.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2013 à D : 1.698 contre D : 1.244 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2013, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	4 702 843
Nombre de titres	101 711
Nombre d'actionnaires	788

Souscriptions réalisées

Montant	4 851 819
Nombre de titres émis	104 933
Nombre d'actionnaires nouveaux	172

Rachats effectués

Montant	(5 270 127)
Nombre de titres rachetés	(113 980)
Nombre d'actionnaires sortants	(272)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(497)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	7 104
Régularisation des sommes non distribuables	(818)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	150 033
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(13 345)

Capital au 31-12-2013

Montant	4 427 012
Nombre de titres	92 664
Nombre d'actionnaires	688

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 Mai 2013.